

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 12 Mai 2016

**Nombre de Conseillers : 33**

**En exercice : 33**

**Présents ou représentés : 33**

**Nombre de votants : 33**

**Numéro  
2016/MAI/38**

**Point de l'ordre du jour**

**3**

## OBJET

**TRAVAUX DE RÉNOVATION  
ET DE MISE EN  
ACCESSIBILITÉ DU CINÉMA  
« L'AUTAN »  
DEMANDE DE SUBVENTION  
D'INVESTISSEMENT AU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
ET DE LA RÉGION**

## RAPPORTEUR

**Mme GEORGELIN**

Rendu exécutoire compte-tenu de :  
La transmission en Préfecture le : 26/05/2016  
L'affichage en mairie le : 26/05/2016  
La notification le : 26/05/2016

Le Maire  
Christophe LUBAC

Le Jeudi 12 mai 2016, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint- Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 4 mai 2016, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

### Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, M. P- YSCHANEN, M. S. ROSTAN, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J- . PALÉVODY, Mme C. CIERLAK-SINDOU, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, Mme A. POL, M. Fr. MERELLE, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

### Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme P. MATON a donné procuration à M. P-Y. SCHANEN  
M. A. CLEMENT a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE  
Mme M-P. GLEIZES a donné procuration à M. J-B. CHEVALLIER  
M. A. CARRAL donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN  
Mme G. BAUX a donné procuration à Mme Cl. GRIET

### Exposé des motifs

La salle de cinéma « L'Autan » de Ramonville Saint-Agne fait l'objet d'un programme de rénovation comprenant notamment la rénovation de la salle (dont le remplacement des fauteuils), les mises aux normes d'accessibilité, des mises aux normes électriques et la rénovation du système de sécurité incendie.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué le 11 septembre 2015 au cabinet d'architecture Archéa Architectes, mandataire.

Suite à l'appel d'offres, les marchés de travaux chiffrés par les entreprises retenues s'élèvent à 410 761.59 euros HT, soit 492 913.91 TTC, l'opération étant quant à elle chiffrée à 611 207,00 € TTC.

Par délibération du 12 novembre 2015, la Commune a sollicité l'aide financière du Centre National du Cinéma (CNC). La subvention accordée par la commission du 30 mars 2016 s'élève à 100 000,00 €.

Il convient maintenant de solliciter, sur la base des travaux retenus et du plan de financement mise à jour :

- le Conseil départemental dans le cadre de la programmation 2016 du Contrat de Territoire,
- le Conseil régional dans le cadre du Contrat Régional Unique pour les travaux relevant de la mise en accessibilité.

### PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

Dépenses		Recettes	
1/ Travaux et équipements (appel d'offre) Dont 78 760 € de travaux d'accessibilité (APD)	410 761.59 €	Subvention Réserve parlementaire	30 000,00 €
2/ Mise aux normes sécurité incendie	11 770,00 €	CNC	100 000,00 €
3/ Travaux annexes (démontage équipements audiovisuels)	5 685.00€	Fonds TSA	151 320,00 €
		Conseil départemental (Contrat de Territoire)	85 643.31 €
		Conseil régional (Contrat Régional unique)	27 566.00 €
<b>TOTAL Dépenses HT</b>	<b>428 216.59 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>394 529.31 €</b>
<b>TOTAL Dépenses TTC</b>	<b>513 859.91 €</b>		

**Total Opération TTC = 611 207.00 €**

**Reste à charge de la Commune = 216 677.69 €**

### Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame GEORGELIN, et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel mis à jour suite au résultat de l'appel d'offres ;
- **S'ENGAGE** à commencer les travaux en 2016 ;
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil départemental et du Conseil régional.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures*

Le Maire  
*Christophe LUBAC*

Date la signature : 25/05/2016  
Nom du signataire : Christophe LUBAC

**Délibération du Conseil Municipal de la Ville de Ramonville Saint-Agne  
du 12 Mai 2016**